



Travail en hauteur et harnais de sécurité

 7h00

 2 ans

Programme de formation - modalités pédagogiques



ORGANISATION

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de former les participants à travailler en hauteur de manière sécurisée et à utiliser correctement les équipements de sécurité, afin de minimiser les risques d'accidents et de blessures sur le lieu de travail. La formation vise également à enseigner aux participants les procédures à suivre en cas de chute, afin de gérer efficacement les situations d'urgence.

PUBLIC

Toute personne ayant à effectuer ou accéder à des travaux en hauteur et à porter le harnais de sécurité, même de manière ponctuelle

MOYENS HUMAINS

Formateur expérimenté et spécialiste du travail en hauteur

MOYENS TECHNIQUES

- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- PowerPoint
- Échafaudage
- Harnais de sécurité
- Ligne de vie horizontale
- EPI

PRE-REQUIS

- Avis médical favorable du Médecin du Travail. Être âgé de 18 ans minimum. Ne pas avoir le vertige
- Chaque stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, d'un harnais avec longe, de gants de manutention et lunettes de protection

NOMBRE DE PARTICIPANT

- De 4 à 8 personnes

LIEUX

- Centre de formation ou entreprise si matériels

DURÉE

- 7h00

VALIDATION

- QCM
- Attestation de fin de formation
- Attestation de présence
- Livret travail en hauteur

TAUX DE RÉUSSITE

100%

TAUX SATISFACTION

100%

du 01/11/2022 au 12/12/2022

60%
THÉORIQUE

4h30

40%
PRATIQUE

2h30





PROGRAMME

LE TRAVAIL EN HAUTEUR : RISQUES, PRÉVENTION ET RÉGLEMENTATION

- Risques liés aux chutes de hauteur
- Les principes généraux de la Prévention
- Réglementation, obligations et responsabilités

UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION COLLECTIVE

- Connaître les différents types de protection collective
- Choisir les équipements appropriés
- Utiliser correctement les équipements

PORT DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

- Connaître les différents types d'EPI : harnais, anti-chute, ancrages
- Choisir les équipements appropriés
- Le système d'arrêt de chute
- Les casques
- Les EPI anti-chutes : échelles et escabeaux

CONDUITE A TENIR EN CAS DE CHUTE AVEC UN HARNAIS

- Conséquences d'une chute avec harnais
- Organisation des moyens de secours



CAS PRATIQUES

- Utiliser des équipements de protection individuelle et collective
- Réaliser des points d'ancrages et des nœuds sur cordes
- Effectuer des déplacements verticaux à la longe antichute
- Accéder aux toitures, pentes et terrasses
- Mettre en place une ligne de vie
- Utiliser des systèmes anti-chutes

Réglementation

Art. R.4323-106 du Code du travail : L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement. Cette formation est renouvelée aussi souvent que nécessaire.

TARIF INDIVIDUEL

• 190 € HT | • 228 € TTC

Délai d'accès

• 15 jours

TARIF GROUPE ET INTRA

• 790 € HT | • 948 € TTC

Inscription

• Par téléphone ou mail

AGRÉMENTS

Organisme de formation enregistré auprès de la DIRECCTE sous le numéro 11770752377
Habilité pour la prise en charge des formations auprès des OPCO



Organisme de formation PRIMUS FORMATION

6 Rue des Prés Saint-Martin, 77130 Montereau-Fault-Yonne

Téléphone : 01 85 48 19 27 | www.primus-formation.fr | Mail : contact@primus-formation.fr

Siret 904 998 804 00010 - APE 8559B - RCS Melun